



**COLLEGE LOUISE WEISS
68 RUE SAINT ALOÏSE
67100 STRASBOURG**



**SECTION SPORTIVE
VOLLEY BALL
STRASBOURG**

**DOSSIER DE CANDIDATURE
2012-2013**



C'est parti pour une nouvelle année de Volley !

Depuis 2008/2009, le collège Louise Weiss innove en créant une section sportive de volley-ball de niveau 2.

Le volley-ball est un sport de ballon qui se joue de part et d'autre d'un filet sans contact avec les adversaires.

Pourquoi une section sportive volley-ball ?

L'apprentissage du volley-ball s'accompagne de l'acquisition de **savoir-faire** et de **savoir-être** spécifiques à la pratique de ce sport.

D'autre part, ce sport collectif permet d'acquérir **confiance, engagement, ouverture** et **autonomie**, pour soi-même et vis à vis des autres. Il facilite le développement harmonieux de l'ensemble du corps, et surtout la **coordination motrice**.

Sur le plan scolaire :

Les exigences sont les mêmes que pour tous les autres élèves du collège. Cela suppose cependant que l'élève soit capable de s'investir ET dans le travail scolaire ET dans la pratique du volley-ball.

Les jeunes seront valorisés dans cette activité qui comptera au même titre qu'une option dans la moyenne générale.

Qu'est ce qu'une section sportive volley-ball ?

Les élèves participant à la section sportive volley-ball bénéficieront de :

- * 4h de volley-ball par semaine (avec aménagements d'horaires)
- * l'intervention d'un entraîneur confirmé titulaire du Brevet d'Etat 1er degré spécifique volley-ball.
- * de 3 heures d'EPS avec les autres élèves de la classe dans le cadre du programme scolaire ordinaire.

Comment s'y inscrire ?

Les élèves intéressés par une inscription à la section sportive volley-ball doivent satisfaire plusieurs exigences :

Sur le plan sportif :

- Etre motivé et doté de capacités physiques et sportives suffisantes pour assumer les 4h d'entraînements par semaine.
- Avoir obtenu de bons résultats d'EPS durant leur scolarité.
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du volley-ball en compétition (au plus tard le premier jour de la rentrée scolaire)
- Etre prêt à participer aux compétitions du mercredi après-midi quelques semaines dans l'année.

Sur le plan scolaire :

- Avoir des résultats scolaires permettant d'allier le sport et les études.
- Garantir une attitude irréprochable dans le cadre de la section et au sein de l'établissement.

En cas d'abandon et si l'élève vient d'un autre secteur, il retournera dans le collège d'origine.

**POUR LES CANDIDATURES, LE DOSSIER (CI-APRES) EST A REMPLIR
ET A RETOURNER AU COLLEGE LOUISE WEISS**

**SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL
DOSSIER DE CANDIDATURE**
à retourner au Collège Louise Weiss
pour le **24 avril 2012** délai de rigueur

**PHOTO
obligatoire**

Renseignements :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone (domicile et portable) : _____

Mail : _____

Etablissement d'origine :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Cachet de l'établissement d'origine

Avis du professeur des écoles sur la capacité de l'élève à suivre la section sportive volley-ball :

1) SCOLARITE :

▶ Attitude en classe : capacité d'organisation de l'élève dans son travail :

▶ Qualité et quantité du travail personnel, rapidité d'assimilation :

▶ Comportement en classe :

▶ Appréciation générale sur l'investissement scolaire :

2) MOTIVATIONS DE L'ELEVE POUR SUIVRE LA SECTION VOLLEY-BALL :

DOCUMENTS A JOINDRE : Copie des bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres de l'année en cours.

DATE, NOM et SIGNATURE DU PROFESSEUR : _____